

CHARTRE DES SOINS OBSTÉTRICAUX



Le désir d'un enfant, la grossesse et l'accouchement vous plongent dans le monde de la parentalité. Ils forment une période de transformation autant physique que psychique qui vous prépare un peu plus chaque jour à la rencontre de votre enfant.

Les professionnels de santé s'engagent à vous accompagner, soutenir, guider, informer quant aux événements, décisions, traitements et soins prodigués à vous et votre bébé.

Notre volonté est d'être à votre écoute et dans l'échange d'informations afin de vous permettre de faire des choix éclairés et de pouvoir donner votre consentement pour une intervention médicale.

Nous nous engageons à :

- ✓ Vous informer d'une façon satisfaisante quant au déroulement de votre grossesse, sur le travail, l'accouchement et l'allaitement lors du parcours « Bien naître », de vos consultations et de votre hospitalisation.
- ✓ Renforcer votre autonomie et vous rendre acteurs de votre parcours de parentalité.
- ✓ Vous laisser vivre le travail et la naissance de votre bébé en respectant votre rythme et sans interventions pour lesquelles vous n'avez pas reçu une information et donné votre consentement. Dans un contexte d'urgence vitale pour vous et/ou votre bébé, il faudra sortir de votre rythme et nous devons pratiquer certaines interventions. Dans la mesure du possible, nous ferons aussi le maximum pour vous informer au fur et à mesure.
- ✓ Vous informer des limites et des effets indésirables possibles liés aux médicaments et interventions proposés ainsi que leurs alternatives.
- ✓ Vous permettre d'être accompagnée par **une** personne de votre choix.
- ✓ Accueillir **un** professionnel extérieur comme tierce personne pour vous soutenir moyennant l'accord de votre gynécologue. Il aura uniquement un rôle de soutien émotionnel. En aucun cas il ne pourra intervenir dans les décisions médicales concernant votre prise en charge. Il sera amené à signer un document d'engagement à respecter ce rôle.
- ✓ Travailler en étroite collaboration avec votre gynécologue-obstétricien afin qu'il soit informé de chaque étape. Nous travaillons ensemble pour assurer le bon déroulement du travail et de l'accouchement. En cas d'urgence, un gynécologue et/ou un assistant de garde sont toujours présents sur place. Il se peut que nous devions faire appel à eux.
- ✓ Vous apporter des conseils de positions, encourager la mobilisation, respecter le mouvement et le choix de votre position d'accouchement (en accord avec votre gynécologue), tout en assurant la surveillance de votre santé et celle de votre bébé afin de faciliter la physiologie de la naissance.
- ✓ Vous permettre de limiter le nombre de personnes présentes lors de la naissance de votre enfant.
- ✓ Respecter et protéger votre intimité tout au long de votre séjour en salle de naissance et maternité. Un homme comme une femme peut prendre soin de vous.
- ✓ Vous permettre de refuser d'être examinée par des étudiant(e)s. Néanmoins, nous sommes un hôpital de formation, nous nous sommes engagés à former les futurs professionnels de santé et nous avons une vocation pédagogique. C'est ainsi que nos équipes sont formées.
- ✓ Discuter avec vous d'un éventuel projet de naissance qui aurait au préalable été partagé avec votre gynécologue-obstétricien. Le but étant d'instaurer un dialogue, de renforcer le climat de confiance et la compliance, de désamorcer les éventuelles difficultés et d'être certain qu'il est en accord avec nos pratiques obstétricales.
- ✓ Vous accueillir sans aucune forme de discrimination.
- ✓ Protéger la zéro-séparation en favorisant au maximum le lien mère-coparent-bébé dès la naissance.
- ✓ Travailler en nursing global (éviter les intervenants multiples si ce n'est pas nécessaire).

Pour favoriser votre bien-être durant le travail et de l'accouchement, nous mettons à disposition :

- Des salles à la lumière tamisée
- Des lianes qui aident à la mobilisation
- Des monitorings déambulatoires
- Des ballons de mobilisation
- Des tapis
- Des baignoires de dilatation
- Des peignes
- Des huiles de massage favorisant le travail
- Des diffuseurs d'huiles essentielles
- Des miroirs pour visualiser votre bébé lors de la poussée
- Vous pouvez boire et manger durant votre travail (hors contre-indication médicale), de préférence des boissons isotoniques, fruits secs...

Soyez libres d'amener votre musique et tout ce qui peut vous aider à « créer votre bulle », à maintenir votre confort et votre bien être pendant le travail.

En cas de césarienne :

- De la musique est aussi possible en salle.
- Le champ opératoire est transparent et permet de voir la naissance de votre bébé.
- La présence d'un(e) accompagnant(e) aux côtés de la maman est acceptée sous conditions reprises dans le [consentement annexe](#) pour les futures mamans concernées.



Pour que votre prise charge et celle de votre bébé soient les plus sécuritaires possibles, l'équipe médicale impose des conditions minimales, telles que :

- une voie veineuse périphérique à la maman
- la pose d'une pommade ophtalmique chez bébé dans les heures qui suivent la naissance
- une injection intramusculaire de Konakion chez bébé

Nous mettrons tout en œuvre pour respecter vos souhaits et accompagner votre projet de naissance.

Certaines situations imprévisibles peuvent survenir au cours du travail et de l'accouchement et il se peut que tout ne se passe pas comme vous l'auriez imaginé.

Nous vous invitons à garder une certaine souplesse face à d'éventuelles adaptations, sachant que notre objectif est de vous garantir le meilleur accompagnement possible, en priorisant toujours votre sécurité et celle de votre bébé.

Dans les situations obstétricales difficiles, nous encourageons un moment d'échange avec l'équipe, pour que vous puissiez y déposer votre vécu et recevoir davantage d'explications en toute transparence.

L'expertise et l'expérience de l'équipe médicale permet de décider la nécessité de pratiquer :

- une épisiotomie
- une instrumentation telle que ventouse ou forceps
- une césarienne en urgence

Plus d'explications sur www.chcbaby.be :

« Travail et accouchement :
comment cela va-t-il se passer ? »

Nos pédiatres sont présents 24h/24 : suivant son adaptation à la naissance, votre bébé pourrait bénéficier de soins spécifiques et plus intensifs. Un transfert vers l'unité néonatale est parfois nécessaire.

Votre gynécologue-obstétricien et l'équipe de sages-femmes sont vos interlocuteurs privilégiés, n'hésitez pas à nous adresser vos questions, doutes et souhaits. Nous sommes à votre écoute.

Après la naissance, si votre état de santé et celui de votre bébé le permettent, nous nous engageons à :

- ✓ Installer bébé en peau à peau dès la naissance et durant minimum 6 heures.
- ✓ Pratiquer le clampage tardif du cordon¹ et autoriser le coparent ou accompagnant à couper le cordon ombilical.
- ✓ Favoriser au maximum le calme et l'intimité afin de faire connaissance avec votre bébé.
- ✓ Prioriser l'accompagnement du coparent dans tous les soins apportés à votre bébé.
- ✓ Vous donner les raisons des examens, des traitements et des interventions proposés pour votre enfant et pour vous-même.
- ✓ Respecter votre choix d'alimentation pour bébé et vous accompagner dans la mise en pratique.
- ✓ Vous accompagner dans votre projet d'allaitement, notamment en proposant un allaitement à la demande².
- ✓ Favoriser le repos et le rythme (lien) maman/bébé (ex. : flexibilité des horaires des repas, adapter les soins selon l'éveil du bébé, visites assez courtes).
- ✓ Soutenir et promouvoir la continuité des soins avec le suivi d'une sage-femme à votre domicile, un suivi ONE, un suivi pédiatrique et la possibilité de faire appel à une consultante en lactation...
- ✓ Maintenir au maximum le lien mère-coparent-bébé même si le bébé doit être hospitalisé au service néonatal ou au service Kangourou³. Possibilité de bénéficier d'une chambre à la Maison des familles (service d'hébergement sur place à la Clinique CHC MontLégia).

Vous vous engagez à :

- ✓ Respecter tous les professionnels et collaborateurs du Groupe santé CHC, quelles que soient leurs fonctions.
- ✓ Ne pas filmer ni photographier le personnel soignant durant son travail. Néanmoins, vous pouvez capturer ces instants magiques pour vous.
- ✓ Respecter les autres patients et leur famille.
- ✓ Dans le strict respect du secret médical, nous donner votre accord sur le partage entre les membres du personnel, de vos informations personnelles qui sont nécessaires pour établir un diagnostic, vous traiter et vous soigner, vous ou votre nouveau-né.
- ✓ Contribuer à votre suivi en participant au mieux à votre traitement et en donnant toute information nécessaire vous concernant.
- ✓ Collaborer à la bonne organisation de votre prise en charge : respect des heures de visite, des rendez-vous, des consignes de sécurité...

Date et signature précédées de la mention « **Lu et approuvé** »

Maman :

Coparent :



¹ Plus d'explications sur www.chcbaby.be

² Plus d'explications lors des **séances d'info du Parcours « Bien naître CHC »** ou lors d'un rendez-vous avec une consultante en lactation. Renseignements sur www.chcbaby.be

³ Cette unité accueille les bébés, et leur maman, qui doivent être suivis de près mais dont l'état de santé ne nécessite pas un séjour en néonatalogie